



Rapport Financier 2024

juin 2025

Le bilan 2024

L'année 2024 marque la première année de fiscalisation de l'association. Cette transition a eu des impacts significatifs sur les comptes.

Les ressources globales de l'association ont été maîtrisées malgré une baisse de 99 k€ de subventions compensée par l'augmentation des recettes lucratives.

Ainsi, le résultat de l'exercice 2024 négatif à hauteur de -77 k€ s'explique principalement par une augmentation significative des charges notamment dues aux coûts des évènements dont le nombre a atteint 150 pour l'année, à l'augmentation de certains postes de dépenses comme celle des nouveaux locaux, des expérimentations budgétaires variables sur l'innovation et aux départs RH imprévus en 2024. Globalement, entre les subventions qui ont baissé de 99k et les charges qui ont augmenté de 106K, les actions budgétaires ont permis d'absorber une partie de cet écart d'environ 200K ;

Ce résultat négatif est également à mettre en perspective avec un cumul de +212 k€ de résultats positifs sur les années antérieures.

Les produits

Le produit net des cotisations pour 2024 atteint 400 K€ conformément à l'objectif budgétaire.

Au titre des recettes lucratives, il convient de remarquer une augmentation significative, passant de 145 k€ en 2023 à 236 k€ en 2024.

De nouvelles prestations facturées comme les rencontres numériques de l'Ouest et des évènements liés à l'axe stratégique innovation viennent s'ajouter aux recettes des Safaris des métiers sur les différents territoires ou des partenariats divers comme celui du Festival ou encore le sponsoring renouvelé par Bakertilly ainsi que les prestations facturées à ADN Booster.



630 k€ de subventions ont été perçues en 2024 en diminution de 99 k€ par rapport à 2023. Les subventions en lien avec les axes de développement économique ou l'emploi et la formation sont portées par :

*Etat : 74 250 € (DREETS)

* Collectivités territoriales :

-Régions (PDL et Bretagne) : 400 000 €

-Métropole et agglos (Nantes Métropole, Angers, Vannes, Brest, LRSY) : 148 500 €

* Europe (programme DIVA) : 8 000 €

Concernant la contribution bénévole :

Dans la tendance à la hausse déjà observée l'an passé, la contribution bénévole est en forte progression avec 8 656 heures valorisées à 525 982 € contre 5 627 heures valorisées à 352 448 € en 2023.

Les charges

D'un point de vue RH, l'association compte 12 salariés à la clôture 2024 dont 3 en contrat d'apprentissage. L'effectif moyen est resté stable à 12.30 ETP en 2024 comparé à 12.60 ETP en 2023.

Le total des charges de personnel s'élève à 723 305 € soit en diminution de 12 k€ par rapport à 2023, et ce malgré une sortie en fin d'année non budgétée, la diminution globale reposant en partie sur l'impact positif de la taxe sur salaire liée à la fiscalisation de l'asso.

Les charges de fonctionnement ont connu des évolutions significatives par rapport à l'année précédente, de 531 479 € à 637 622 €, principalement liées à une augmentation de 40 k€ des coûts de location répartis entre les loyers du bureau aux Halles et les locations de salles pour les événements, une augmentation des frais de déplacements et réceptions occasionnés par le nombre très élevé des événements réalisés en 2024, ainsi que le coût des véhicules notamment concernant l'assurance ou le nouvel impôt, la taxe sur les véhicules de sociétés.

La fiscalisation en 2024 permet cependant à l'association d'être éligible aux réductions et crédits d'impôt. Ainsi la mise à disposition d'une salariée d'ADN Ouest au profit du Fonds de Dotation fait l'objet d'un mécénat de compétences lequel génère une réduction d'impôt mécénat de 11 857 € reportable sur 5 ans en cas de déficit fiscal.



Synthèse de l'activité

	2024	2023	Évolution	
Ressources associatives	1 059 447 €	1 139 177 €	-79 730 €	-7%
+ Recettes lucratives	236 150 €	145 512 €	+90 638 €	+62,3%
+ Autres produits de gestion	18 894 €	9 178 €	+9 716 €	+105,9%
= RESSOURCES D'EXPLOITATION	1 314 491 €	1 293 867 €	+20 624 €	+1,6%
- Charges externes	-637 622 €	-531 479 €	-106 143 €	-20%
- Charges nettes de personnel	-714 805 €	-726 793 €	+11 988 €	+1,6%
- Autres charges de gestion	-26 706 €	-4 315 €	-22 391 €	
- Dépréciation des créances	-28 912 €	-24 935 €	-3 977 €	-15,9%
- Amortissements et provisions <small>dont provisions en 2023 (7,5 k€)</small>	-1 614 €	-10 402 €	+8 788 €	+84,5%
- Report en fonds dédiés	0 €	-2 000 €	+2 000 €	
= CHARGES D'EXPLOITATION	-1 409 659 €	-1 299 923 €	-109 736 €	-8,4%
= RESULTAT D'EXPLOITATION	-95 169 €	-6 056 €	-89 113 €	
+/- RESULTAT FINANCIER <small>intérêts livrets d'épargne</small>	5 425 €	6 254 €	-829 €	-13,3%
+/- RESULTAT EXCEPTIONNEL	0 €	2 039 €	-2 039 €	
+/- Impôt sur les bénéfices	11 857 € <small>réduction d'impôt mecenat</small>	-724 € <small>impôt sur les produits financiers</small>	+12 581 €	
= RESULTAT DE L'EXERCICE	-77 887 €	1 513 €	-79 400 €	

Les perspectives

Pour absorber le résultat négatif de -77 K€, l'association cible un résultat positif de 15 k€ par an pour les 5 prochaines années.

Pour l'année 2025, un plan d'économies est établi, accompagné de règles mises en place pour accroître le taux d'encaissement des cotisations comprenant également la suppression de l'accès à l'offre d'ADN en cas de cotisations impayées au bout de 100 jours mais également la mise en place d'un dispositif de sécurisation financière comprenant un suivi mensuel détaillé avec le trésorier.

L'objectif de maintenir l'effort sur la répartition cotisations/subventions à l'équilibre 50/50 est réitéré.